

Compte rendu de la réunion de l'axe Patrimoines  
Réunion du 10 juillet 2017

Présents : C. Bugnon, C. Caseau-Roche, C. Coutant-Lapalus, A. Jeannin, E. Juen, C. Laurichesse, S. Monnier, A. Tomadini.  
Excusés : H. Bosse-Platière, W. Jean-Baptiste.

La réunion débute par une présentation des projets de manifestations

- juin 2017 : Journée d'études : Esprit des lois 1. L'interprétation (A. Jeannin)
- 13 octobre 2017 : Colloque relations entreprises DIRECCTE (Céline Laurichesse)
- Novembre 2017 : Forum de la médiation (Cécile Caseau-Roche)
- 17 novembre : Campus universitaire de Mâcon, colloque sur *Le portage du foncier en agriculture* en partenariat avec l'AFDR (Association française de droit rural, les sections Rhône-Alpes et Bourgogne/Franche-Comté).
- Février 2018 Colloque sur les réformes des procédures qui relève sans doute de l'axe 3 (Procédure) – Caseau-Roche
- Mars 2018 : Colloque sur les accessoires de l'immeuble (C. Coutant-Lapalus)
- 25 mai 2018 : Journée citoyenne sur les instruments juridiques de la protection de la biodiversité (Aurélie Tomadini et Emma Juen)
- Juin 2018 : Journée d'études : Esprit des lois 2 (A. Jeannin)
- 5 et 6 novembre 2018 : Colloque sur les archives de la vigne et du vin (Karen Fiorentino et Sophie Monnier) en partenariat avec la chaire UNESCO
- 27 - 28 septembre 2018 : Réponse à un appel à projet pour l'organisation du colloque annuel de la SFDE sur le thème 30 ans d'intégration de la problématique environnementale, (Aurélie Tomadini et Emma Juen)
- Janvier 2019 : Dix ans d'application de la réforme des majeurs protégés : aspects internes et internationaux (C. Coutant-Lapalus)
- Juin 2019 : Journée d'études : Esprit des lois 3 (A. Jeannin)
- 2019 : Colloque consacré au droit au logement (Caroline Bugnon)
- 2020 : A la suite des 3 Journées d'études : organisation d'un colloque international sur l'Esprit des lois en 2020 (Alexandre Jeannin)

L'idée a été émise de dégager une problématique générale sur laquelle tous les membres de l'axe pourraient travailler et collaborer ce qui permettrait de démontrer la cohérence de l'axe auprès de l'HCERES. Le thème de « la gastronomie et le droit » a été envisagé en raison de la création de la Cité internationale de la gastronomie à Dijon. Toute autre idée sera la bienvenue. Ce travail en collaboration ne donnerait pas lieu à un colloque mais plutôt à la publication d'un ouvrage collectif.

Une réunion plus régulière des membres de l'axe a été jugée utile, elle est prévue tous les 4 mois sous forme d'un déjeuner-réunion. La première réunion se tiendra le lundi 25 septembre entre 12h et 14h.